

**ESIROI
RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL
D'ECOLE**

**SCRUTIN DU JEUDI 18 avril 2019
COLLÈGE DES USAGERS**

**A adresser au Directeur de l'ESIROI – Administration
générale – 2 avenue Joseph Wetzell – 97490 Sainte-
Clotilde**

- Soit par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi)
 - Soit par dépôt direct auprès du secrétariat de l'IUT contre récépissé de dépôt

Date et heure limites Mercredi 10 avril à 15h	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration originale de candidature individuelle - Liste des candidatures classées par ordre préférentiel - Pièces justificatives de la qualité d'électeur (obligatoirement : carte multiservice d'étudiant ou de stagiaire de la formation professionnelle)
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

APPARTENANCE SYNDICALE OU SOUTIEN(S) (tel qu'il figurera sur le bulletin de vote) :

Les candidats qui déposent des listes peuvent préciser leur appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature et sur leurs programmes. Les mêmes précisions figurent sur les bulletins de vote (cf. article D 719-23)

DELEGUE DE LISTE / CANDIDAT

Nom et Prénoms :

(Nom usuel suivi du nom patronymique pour les femmes mariées)

Portable :

E-mail :

LISTE DES CANDIDATS PRESENTEE OBLIGATOIREMENT DANS L'ORDRE PREFERENTIEL (usagers)

Les listes peuvent être incomplètes (au moins la moitié des membres titulaires et suppléants à pourvoir)

Ordre	NOM	PRENOM	STATUT/GRADE	DEPT/SERVICE	Déclaration individuelle (oui/non)	Justificatif identité (oui/non)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

→ Le nombre de déclarations individuelles jointes doit être égal au nombre de candidats de la liste :

Proposition d'un assesseur et d'un assesseur suppléant : OUI NON

Nom – prénom :

Lieu, date :

signature obligatoire du délégué de liste :

DECISION DU PRESIDENT

IMPORTANT

POUR ETRE VALABLE, CETTE DEMANDE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE ACCOMPAGNEE DE :

- LA PHOTOCOPIE DE **LA CARTE MULTISERVICE D'ÉTUDIANT** ou **CARTE DE STAGIAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE SIGNÉE** ou à défaut DU CERTIFICAT DE SCOLARITE obligatoirement accompagné d'une pièce d'identité avec photo pour le collège des usagers

Cadre réservée à l'administration